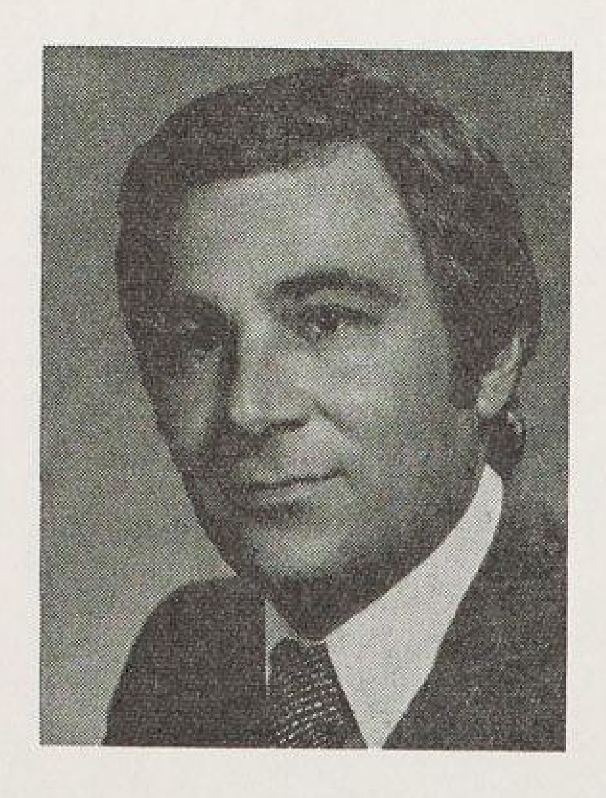


Election législative
des 12 et 19 mars 1978
2e circonscription de Corse du Sud
SARTENE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les 12 et 19 Mars prochain vous aurez à élire votre député, c'est à dire l'homme que vous jugerez le plus capable de vous représenter et le mieux à même de défendre vos interêts et ceux de votre circonscription.

Cet homme que vous aurez choisi fera partie soit de la nouvelle majorité soit de l'opposition parlementaire.

Pour notre part, membres et candidats du Parti Socialiste nous sommes intimement persuadés que l'Union de la Gauche l'emportera. Tous les sondages l'indiquent. Dans cette éventualité, notre Parti, le Parti Socialiste, dans un gouvernement d'Union de la Gauche jouera un rôle déterminant dans les décisions économiques sociales et politiques à venir.

Ainsi, élus, nous aurions les meilleures possibilités d'intervenir efficacement en votre nom ; encore faut-il que ce que nous défendons corresponde à vos interêts immédiats et à venir.

François MITTERRAND, notre 1er secrétaire national a exposé et chiffré récemment un ensemble de mesures qui seront appliquées dès les 3 premiers mois d'un gouvernement de gauche et qui s'inscrivent dans l'application intégrale du Programme Commun de gouvernement de la Gauche.

Ces mesures tendent toutes à une plus grande justice et à l'amélioration de vos conditions de vie, que vous soyez une personne âgée, un jeune, une femme, un salarié, un petit agriculteur ou un commerçant. A titre d'exemple : Pour les personnes âgées, l'allocation minimale sera de 1300 F par mois donc 3 900 F par trimeste. Elle sera augmentée régulièrement tous les 6 mois jusqu'à atteindre 80 % du SMIC. Les retraites seront amenées à 75 % du salaire annuel moyen des 10 meilleures années et elles seront réversibles entre époux sur la base de 60 % de la retraite. Une « Charte du 3e âge » fera bénéficier les personnes âgées d'avantages en matière de logement, de transport, de services sociaux, de soins ainsi qu'au plan fiscal.

Vous connaissez sans doute les autres mesures sociales : SMIC à 2400 F, augmentation de 50 % en deux fois des allocations familiales payées dès le 1er enfant, possibilité de retraité à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, assurance de prix garantis pour les agriculteurs, etc... Durant la première session, en même temps que ces mesures sociales, seront mises en oeuvre des réformes de structure : nationalisations, début de la réforme fiscale et REGIONALISATION. En même temps que cette régionalisation générale sera mis en place le statut particulier que les socialistes de Corse ont élaboré en Corse et pour la Corse.

L'assemblée régionale élue au suffrage universel et à la proportionnelle sera dotée de compétences importantes et bénéficiera de moyens étendus propres à lui permettre de conduire le développement économique et social de notre île ainsi qu'à favoriser l'épanouissement de notre culture.

Dans le même temps, les citoyens, les travailleurs, c'est-à-dire vous-même, devenus responsables interviendront directement dans leurs propres affaires que cela soit pour exprimer leurs besoins ou pour contrôler l'action des élus.

Des mesures concrètes comme l'institution d'offices fonciers capables de lutter contre la spéculation foncière notamment sur le littoral, permettant l'installation de nombreux jeunes agriculteurs ou la création d'un millier d'emplois publics prioritairement réservés aux jeunes insulaires accompagnent les réformes de ce statut particulier.

Voici, trop brièvement certes, quelques orientations de votre combat politique. Il nous semble que ce dernier prenne en compte vos intérêts. Vous savez l'opiniâtreté que nous mettons à les défendre.

Aussi c'est avec confiance que nous vous appelons à nous apporter votre soutien et votre suffrage les 12 et 19 mars prochains.

Insemmi, cambiemu a vita in Corsica come in Francia.

Paul ETTORI et Paul SORBA
Candidats du PARTI SOCIALISTE.